



### Réponses de la direction aux questions posées au dernier groupe de travail des conducteurs de train

Voici les réponses de la direction à nos nombreuses interpellations :

#### ➤ Temps de manipulation E-Drive dans les temps de prestation

Des tests ont été effectués par la direction, dans plusieurs districts et sur plus de 70 prises de service, à propos des temps prévus pour les opérations à effectuer avant le départ. Les résultats ont montré que la plupart des temps étaient suffisants et que certaines opérations auraient même diminué.

La réponse ne nous convient pas car les tests sont toujours effectués dans des situations optimales et avec du matériel qui ne présente aucune anomalie, ce qui est loin d'être conforme à la réalité du terrain. Nous demandons une analyse plus approfondie de toutes les opérations.

L'avis 44 devra être modifié si certains temps de préparation ou de relais ne sont pas respectés.

#### ➤ Problème avec la tablette et le smartphone

nmbs



- 04/07/2022 début distribution tablette A8 et mise à jour smartphone A6
- Remplacement des appareils tous les 2 ans ( Tablettes et smartphone)
- Début du remplacement du smartphone en 2023
- Depuis le 29/06, déploiement d'une nouvelle version sur les tablettes avec e.a.:
  - Amélioration performances (suppression du swipe entre les tâches);
  - Synchronisation et gestion base de données améliorées
  - Temps de réponse et propagation compositions fortement améliorés.

[cheminots@cgsp.be](mailto:cheminots@cgsp.be)

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)

Parole de cheminots

Vu l'évolution informatique et technologique, il a été décidé de modifier le contrat cadre du remplacement du matériel informatique.

Après analyse, le problème vient souvent de la connexion 3G, du wifi ou de l'application Team office 365.

La direction est intervenue sur la couverture réseau auprès de l'opérateur Orange et sur la mise à jour de certains programmes.

Nous sommes intervenus également sur la recharge du matériel car, comme c'est le cas chez les accompagnateurs de train, il y a une demande pour avoir des casiers munis de prises de courant afin de recharger les tablettes dans les dépôts.

La direction estime que la différence majeure avec les accompagnateurs est qu'ils sont susceptibles de circuler dans le train, alors que les conducteurs ont la possibilité de charger leur tablette dans leur cabine de conduite.

La direction rappelle que plusieurs modifications au niveau du matériel ont eu lieu (M7 ET AM 96)

Des prises 220 volts ont été installées dans les cabines de conduite. Si des problèmes persistent le conducteur ne doit pas hésiter à le signaler.

Nous rappelons que, vu l'augmentation de l'énergie, les agents font de plus en plus attention à leur consommation et il se pourrait dès lors qu'ils arrivent avec du matériel non chargé.

D'ailleurs, vu les horaires difficiles et décalés imposés par le plan de transport, les conducteurs doivent prendre leur voiture pour venir au travail. Nous demandons de revoir certaines prestations afin permettre à un maximum de conducteurs de pouvoir venir travailler en train.

Au niveau des classements et demandes de congés, les agents doivent pouvoir voir leur classement lors d'un refus de congé.

Ils doivent également pouvoir voir aisément leur situation CX, RX, CN, JC, ce qui est loin d'être le cas pour l'instant.

Une nouvelle version sera d'application en octobre 2022 (APS MOBILE)

nmbs



## **APS mobile**

### **Nouvel environnement pour le conducteur - planificateur**

- V2.1 – octobre 2022
  - Classements des demandes de congés refusées
  - Demandes de congés par jour / block
  - Synchronisation avec SAP-HR
- V2.2 – S1 2023
  - Interface avec les quotas SAP-HR
- V2.3 – S2 2023
  - Demande d'échange de prestation
  - Heatmap -> visibilité des jours demandés/accordés
  - Communication des préférences individuelles
  - Différents types de jours de liberté

## ➤ **Concept Eco-Driver**

Depuis le dossier « revalorisation », il est prévu une prime eco-driver

Les objectifs de la SNCB en vue de la réduction de la consommation d'énergie par tonne-km grâce à l'eco-driving se situent à 0.5% pour 2018 et à 2,8% pour 2022. (Chiffres difficiles à comprendre)

Chaque année, la SNCB souhaite mettre une partie (**10%**) de ces économies à la disposition du personnel de conduite sous la forme d'écochèques.

Les mesures ont été effectuées sur la différence entre la production 2020 et le gain d'énergie 2021.

(Le matériel est les HLE 18 ET LES AM96)

La prime par rapport au gain d'énergie de 2021 sera de +/- 30 euros. Le dossier devrait venir en sous-commission paritaire nationale prochainement.

**Nous rappelons que le dossier de la revalorisation date du 6 juin 2018. Quid de la prime 2018, 2019, 2020 ?**

## ➤ **Charge de travail et heures supplémentaires qui remettent en cause le bien-être des cheminots**

Chaque jour, nos délégués et permanents interviennent afin de faire respecter le fascicule 541.

Non-respect des réunions de séries, changements d'horaire récurrents, BNX, modification des horaires en périodes spéciales, non-respect des temps de pause, non-respect des temps de préparation, non-respect des temps de relais, prestations réglementairement inadaptées ou non réalisables .... Tel est le quotidien des conducteurs.

Selon la direction, le dialogue est toujours ouvert lors des réunions de séries, mais dès la première adaptation, ils n'hésitent pas à bafouer les accord pris. Nous sommes confrontés chaque année au même scénario.

Les prestations sont de plus en plus compressées et longues. En effet, les prestations de 6 heures deviennent rares voire inexistantes.

Sans nul doute, le calcul du cadre devrait être revu au regard de l'accumulation des CX et RX.

Le temps de travail des agents en temps partiel n'est pas adapté aux séries, ce qui entraîne des heures supplémentaires.

Les problèmes de communication, depuis la création des OCC (dossier RTTM), engendrent beaucoup de complications sur le terrain, ce qui a comme conséquence que les agents se retrouvent de plus en plus seuls face à des situations difficiles. Les améliorations attendues ne sont pas au rendez-vous.

Un retour en arrière, proche du terrain, proche des dépôts, tant au niveau des tableaux de service qu'au niveau des permanences serait sans nulle doute la meilleure solution.

## ➤ Démission vers le privé ou autre

On constate une diminution des départs. Les chiffres ci-joints le démontrent.

53 en 2019

15 en 2020

13 en 2021

10 en juin 2022

Nous expliquons ces chiffres du fait que les opérateurs du privé recrutent de moins en moins suite à la diminution de la charge de travail et à la situation après COVID. (Budget difficile)

## ➤ Aménagement fin de carrière (4/5 ou autres)

En règle générale, les chiffres ont doublé en matière de temps partiel (de 6.6% à 12.1%).

Nous remarquons que le 4/5 qui augmente le plus est le congé parental. Nous rappelons que la direction ne peut pas le refuser conformément à la loi.

Les 4/5 après 55 ans tombent également sous le couvert de la loi. En revanche, d'après les chiffres reçus, les 4/5 des plus de 50 ans n'augmente pas beaucoup.

La réponse est que la plupart des agents ne demandent pas ce 4/5. A vérifier mais nous émettons de sérieux doutes quant à cette affirmation.

Bien que prévu dans le dossier « revalorisation », la direction n'a fait aucune proposition que ce soit au niveau de l'aménagement de fin de carrière ou de l'amélioration entre la vie privée et la vie professionnelle.

## ➤ Plan d'action du dossier de la revalorisation

nmbs



### Evolution réglementation

#### Groupe de travail – révalorisation (23 actions)

Legende: **GRUEN** = Afgehandeld / **GEEL** = Lopende  
 Legende: **VERT** = Terminé / **ORANGE** = En cours

Actions/Acties	Attentes/Verwachtingen	Deadline	Acteurs/Uitvoerders
1	Fournir les remarques concernant le projet HLT II.B.7 (nouvelle structure). Opmerkingen betreffende project HLT II.B.7 (nieuwestructuur) overmaken.	Mi-septembre/midden september 2020	Groupe de travail CTC Werkgroep TCT
2	Fournir les remarques concernant le projet M510 (nouvelle structure). Opmerkingen betreffende project M510 (nieuwestructuur) overmaken.	Mi-septembre/midden september 2020	Groupe de travail CTC Werkgroep TCT
3	Fournir sur le BIII des documents HLT complétés et à jour. Het HLT in één enkele pdf op de BIII plaatsen.	Décembre/décember 2020	B-TO.21
4	Avoir accès aux avis urgents via FeDrive-app. De dringende berichten op eDrive publiceren.	Décembre/décember 2020	B-TO.21
5	Intégrer les pages HLT modifiées dans la communication LO3 correspondante. De gewijzigde HLT-bladzijden in de communicatie O83 opnemen.	Décembre/décember 2020	B-TO.21

## Evolution réglementation

### Groupe de travail – révalorisation (23 actions)

Actions/Acties	Attentes/Verwachtingen	Deadline	Acteurs/Uitvoerders
6	Intégrer les articles (pages) cité(s) du HLT lorsque l'on effectue des citations d'articles au sein de LO4. Bij verwijzingen naar HLT-artikels in een OB4 deze artikels opnemen in het OB4.	Décembre/december 2020	B-TO.21
7	Communications LO2 : filtrer les modifications importantes afin de publier moins de communications. Communicaties OB2 : enkel een communicatie publiceren bij belangrijke wijzigingen SSP.	Juin/juni 2022	B-TO.21 / 202
8	Insérer les PN au sein des fiches de ligne digitalisées. De overwegen opnemen in de digitale lijnfiches.	Juin/juni 2021	B-TO.202
9	Adapter eDrive afin que le CT soit moins sollicité pour la consultation des nouveaux documents. eDrive aanpassen zodat de TB minder getriggerd wordt om nieuwe documenten te raadplegen.	Juin/juni 2022	B-TO.202

4

## Evolution réglementation

### Groupe de travail – révalorisation (23 actions)

Actions/Acties	Attentes/Verwachtingen	Deadline	Acteurs/Uitvoerders
10	Question aux districts Message d'information sur l'adhérence, si le G est informé d'un manque d'adhérence lors d'un freinage, il veut communiquer cette information à tous les CT qui circulent dans cette zone. Utile ? Et comment recevoir cette information ? Comment réagit en tant que CT ? Quelle règle de conduite générale imposer ? Vraag aan districten: Informatie adhanse, als de TB wordt ingelicht over gebrek aan adhanse tijdens de remming willen ze deze info mededelen aan alle TB die naar deze zone rijden. - Nuttig? En hoe deze informatie ontvangen, - Hoe reageren als TB, - Welke algemene bestuursregel opleggen.	Sept/Sept 2021	Districten
11	HLT V (ingria motours) Adaptar au nouveau template. HLT V (krachtoerlagen) Aanpassen naar nieuwe template.	Dec/Déc 2021	B-TO.21
12	I.B.7 Recherche → landschap	Juin/Juni 2021	B-TO.21
13	Driver-tools disponible sur le GSM de service. Driver-tools beschikbaar op de dienstgsm	Dec/Déc 2021	B-TO.202
14	Document HLT pour les formateurs avec liens. Document HLT voor opleiders voorzien van links.	Dec/Déc 2021	B-TO.21
15	Profiter les avis urgents. Dringende berichten profiteren.	Dec/Déc 2021	B-TO.21

5

## Evolution réglementation

### Groupe de travail – révalorisation (23 actions)

Actions/Acties	Attentes/Verwachtingen	Deadline	Acteurs/Uitvoerders
16	Afschaffen bord dringende mededelingen.	December/Décembre 2022	B-TO.21
17	Nouveau HLT III.A.1 afin d'améliorer la lisibilité. Nieuwe III.A.1 om de leesbaarheid te verbeteren.	Juni/Juin 2022	B-TO.21
18	Réviser le HLT IV afin d'améliorer la lisibilité. Herwerken HLT IV om de leesbaarheid te verbeteren.	Te bepalen A déterminer	B-TO.21
19	eLogbook.	Juni/Juin 2023	B-TO
20	HLT IV.D en V (koppelingen). HLT IV.D et V (attelages).	December/Décembre 2022	B-TO.21
21	HLT V (handleiding eDrive). HLT V (manuel eDrive).	December/Décembre 2022	B-TO.202
22	Performante zoekrobot Moteur de recherche performant	Sept/Sept 2022	B-TO.202
23	eSemes	Sept/Sept 2022	B-TO

6

### ➤ Modernisation des dépôts

## Rénovation des dépôts

53 dépôts et 2 locaux de repos

31 rénovés depuis 11 ans

En cours de rénovation

- La-Louvière-Sud
- Bruxelles-Nord (local de repos)

Constructions / rénovations planifiées

- Landen : reporté – asbeste
- Tournai : 2023
- Mariembourg : 2022-2023
- Mons : 2023
- Charleroi (ADT + CDT): 2023 ?
- Gent : 2023

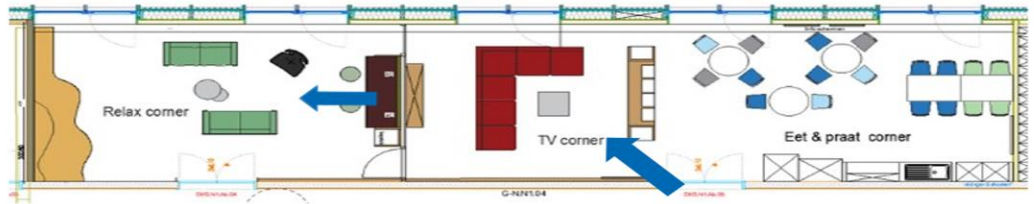
- Une visite des dépôts est / sera effectuée tous les 10 ans pour évaluer la nécessité d'une rénovation.
- En cas de rénovation la fusion des dépôts conducteurs et accompagnateurs sera réalisée si possible.

2

SNCB



## Aalst : juni 2021



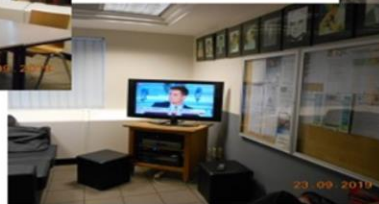
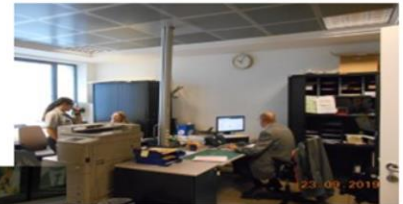
SNCB



## Namur : rénovation 2020

**But des travaux:**  
 Aménager des locaux pour les conducteurs et les accompagnateurs avec la création d'un local de repos d'équipe commun en créant un maximum de bureaux ouverts"

Situation avant travaux

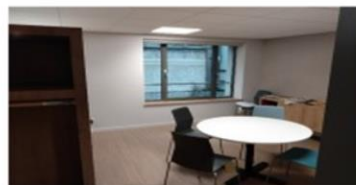


7

SNCB



## Namur novembre 2020



10

## ➤ Perspectives de carrière

Depuis juin 2020, nous demandons à la direction d'organiser un examen de conducteur principal comme celui effectué au niveau de la filière accompagnement.

Nous proposons d'inclure le grade de conducteur principal dans un plan de carrière et donc de l'octroyer après un certain nombre d'années de carrière.

Nous remarquons que les conducteurs sont souvent exclus ou rencontrent des difficultés pour consulter les différentes offres d'emploi en interne. Nous demandons que les plateformes et programmes soient plus accessibles.

La direction nous répond que les avis sont publiés sur le site de HR-RAIL et de la SNCB

Nous demandons également l'organisation d'une passerelle pour les conducteurs de manœuvre.

La direction nous répond que chaque agent peut postuler à l'épreuve externe.

Nous insistons sur l'organisation de cette épreuve en interne.

## ➤ Modifications réglementaires à venir

Une fois de plus, nous rappelons à la direction les problèmes rencontrés avec les nombreuses modifications réglementaires souvent incompréhensibles sur le terrain.

Très souvent, bien que les agents aient reçu une formation permanente, des changements arrivent encore et viennent complètement modifier les premières explications données.

Au conducteur de se débrouiller et d'essayer de comprendre. Inacceptable !

Linda en est l'exemple type : Nous insistons pour que tous les changements réglementaires à la procédure de départ soient donnés dans une formation spécifique et non lors de la formation permanente. En effet, les formations permanentes doivent être dédiées à la révision et non à de la nouvelle réglementation.

nmbs



### Evolution réglementation

#### Changements

- Pas de changements importants prévus en juin 2023 dans les RDEI – réglementation Infrabel( à confirmer en septembre ), sauf éventuellement l'application de quelques projets (conditions météorologiques exceptionnelles , pétards,...)
- Changements à prévoir suite aux projets / digitalisation :
  - Améliorations à la procédure de départ LINDA (S2 2022)
  - TC286 digital (S2 2022)
  - eSemmes (S2 2022)
  - eLogbook (S2 2022 POC / S1 2023)

➤ **Maintien des connaissances linguistiques.**

Les journées prévues de formation en langue ne permettent pas de maintenir une connaissance optimale. De plus, d'une CTC à l'autre, les jours de formation sont plus au moins importants.

Nous demandons également la possibilité de créer des séries unilingues dans certains dépôts. En effet, de plus en plus de conducteurs qui ne sont pas du tout à l'aise avec le néerlandais échouent au test de langue, ce qui a un impact direct au niveau des primes.

La direction se doit trouver des solutions constructives.

Nous continuerons à intervenir dans les différentes instances paritaires et nous ne resterons pas muets et inactifs.



Le secrétaire national

Moers Thierry